

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ELU DESIGNE POUR LES QUESTIONS D'INCENDIE & DE SECOURS

COMMISSION DE SECURITE CONCERNANT L'EGLISE DU FAIT DES NOUVEAUX USAGES :

Le responsable du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) chargé de la prévention et donc des commissions de sécurité pour le Nord Meusien, est venu visiter l'église le 21 septembre, à notre demande, du fait des nouvelles activités qui s'y déroulent – et notamment la perspective d'y tenir des concerts et des spectacles.

Du fait des aménagements que nous avons déjà réalisés dans le cadre d'un plan de travail élaboré par Didier (en particulier, la réalisation d'un plan incliné pour les personnes à mobilité réduite et le contrôle électrique avec la mise aux normes électriques), l'église remplit les conditions requises. Il n'y aura qu'à installer un extincteur pour les feux électriques en plus de l'extincteur en place.

Il nous reste à déposer le dossier officiel de demande de reclassement dans une catégorie d'activités qui inclut les concerts et spectacles, animations. Ce qui va être prochainement fait.

CONNAISSANCE DE LA MEUSE : à la suite des contacts pris ce printemps avec le SDIS et en lien avec la mairie d'Haudainville (notamment parce que les risques sont importants dans les locaux d'activités situés sur cette commune), nous avons mené une consultation pour l'installation d'une bâche à incendie auprès de 3 entreprises locales.

Cette recherche est terminée et nous allons préparer une demande d'aide financière auprès des services de l'Etat pour envisager une réalisation au printemps prochain. Cette bâche sera installée en partie haute du site de l'association, près de la sortie « de secours » utilisable lors des spectacles, du côté de l'entreprise de location de matériel de chantier.

Cela réglera le dernier dossier des écarts puisque la Commune a pris un arrêté formalisant le conseil du SDIS imposant une bâche de protection pour la « cabane de chasse Platel », chemin des Hollis.

Chevert et le secteur de la Grimoirie sont protégés du fait des investissements réalisés par les propriétaires concernés.

RENFORCEMENT DE LA BORNE A INCENDIE RUE DE LA COTE/RUE DES COURTANS DE JEANNE.

Les travaux de rénovation de la conduite d'eau du bas de la rue de la Côte sont quasi terminés, en remplacement de la conduite ancienne de diamètre 60 qui - en plus d'être « en chicane » - par sa dimension réduisait le débit de la borne « incendie » l'incendie au milieu de la rue de la Côte. Il restera à contrôler ce débit pour la bonne régularité du dossier.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS AU DEPOT DE MUNITIONS DU ROZELIER.

Ce plan a fait l'objet d'un arrêté ministériel et préfectoral début juillet et il a été aussitôt intégré dans le PLU – en tant que contrainte nouvelle pour l'urbanisme (mais dans les faits cela ne changera pas grand chose puisque la zone de danger est uniquement en forêt sur notre territoire).